

Gazette Judocienne SEPTEMBRE 2024



Sommaire

Mot Du Maire

Rétrospective premier semestre

Les projets dernier semestre 2024

Les actualités

Mot du maire

Chères Judociennes, chers Judociens,

Nous avons le plaisir de vous proposer cette nouvelle gazette de rentrée, rétrospective d'une année 2024, riche en activités communale ou associatives, activités qui reprennent en cette rentrée scolaire culturelle et sportive, vous retrouverez ainsi tous les contacts nécessaires aux inscriptions des différentes associations.

Si l'année fut ponctuée de bons moments, le souvenir douloureux de l'hiver dernier et ses inondations ont marqué tous les esprits, aussi il était important de rappeler les obligations de chacun dès lors que l'on est riverain d'un fossé ou d'un cours d'eau. Gageons que le prochain automne nous sera plus favorable.

L'école également est en situation tendue avec une forte baisse des effectifs, cela fait 4 ans que nous arrivons à sauvegarder nos classes mais les perspectives ne sont pas réjouissantes pour la suite avec un départ en fin d'année de plus de 15 enfants pour le collège.

Pour terminer, je voudrais remercier toutes les associations et les personnes qui font vivre notre village et qui permettent de proposer de nombreuses activités culturelles et sportives tout au long de l'année.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Jean-Claude Descharles

Entretien des bâtiments :

Réfection des peintures extérieures de l'ancienne poste ainsi que des réparations de la toiture

Réfection du torchis de la « Paysanne », entretiens des écoles.

Réfection du clocher de l'église courant de l'automne.



Sécurité : CIRCULATION AVENUE DE LA MER SENS VILLIERS CUCQ INTERDITE

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ du 1er août 2024,

Pendant une année la circulation Avenue de la mer dans le sens **VILLIERS – CUCQ** est interdite.

Sauf : pour les riverains de : Avenue de la mer, Allée Reines des près, Chemins des Couartes , du marais Dupuy et des Wassines , les services de secours, les services municipaux, service postal, l'entreprise Ciprès, les transports scolaires, les collectes des ordures ménagères , qui seront limités à une vitesse de 30km/h et une interdiction de dépassement.

Les autres usagers et entreprises se dirigeant vers Cucq, Stella, Merlimont et Le Touquet se doivent de respecter les déviations via route d'Etaples. Beaucoup de conducteurs et habitués semblent ignorer la signalisation mise en place pourtant passible d'une contravention de 4^{ème} classe d'un montant de 135 € et d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire. Des contrôles de Gendarmerie sont mis en place.

La circulation dans le sens CUCQ – VILLIERS reste libre avec une limitation de vitesse à 30 km/h et une interdiction de dépassement. La circulation sera alternée pour permettre l'exécution des travaux de réparation du pont de la Petite Tringue entre la ligne SNCF et le chemin des Wassines .



PHOTOS DU DESSOUS DU PONT DE LA PETITE TRINGUE AVENUE DE LA MER VILLIERS : RISQUE IMPORTANT D'AFFAISSEMENT

COMMUNE DE SAINT-JOSSE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de SAINT-JOSSE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2131-1 et L.131-2-2°, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R.411-21-1,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Considérant qu'il incombe au maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation, de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique.

Considérant la demande 01 août 2024 par laquelle la Maison du Département Aménagement et Développement Territorial du Montreuillois-Ternois, fait connaître le déroulement des travaux dus au désordre mettant en cause la stabilité de l'ouvrage avec restriction de circulation – ouvrage 2084 sur la RD 144 – PR8+662 pendant un an,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers du domaine public routier, la réalisation des travaux va nécessiter une interruption de la circulation dans le sens Villiers – Cucq sauf riverains, les services de secours, les services municipaux, l'entreprise Ciprès, les transports scolaires, les collectes ordures ménagères et tous les véhicules désirant accéder au chemin des Couartes avec priorité dans le sens Villiers – Cucq et circulation libre dans le sens Cucq – Villiers pendant une année

ARRETE :

Article 1 : la circulation dans le sens Villiers – Cucq est interdite sauf pour les riverains, les services de secours, les services municipaux, l'entreprise Ciprès, les transports scolaires, les collectes des ordures ménagères et tous les véhicules désirant accéder au chemin des Couartes qui seront limités à une vitesse de 30km/h et avec une interdiction de dépassement. La circulation dans le sens Cucq Villiers reste libre avec limitation de vitesse à 30km/h et avec interdiction de dépassement. La circulation sera alternée par panneau B15 – C18 pendant une année pour permettre l'exécution des travaux susmentionnés.

Article 2 : Un itinéraire conseillé de déviation sera mis en place par les RD 143 et 940.

Article 3 : Les panneaux de signalisation réglementaire seront posés par les soins et aux frais de la Maison Départementale Aménagement et Développement Territorial du Montreuillois Ternois.

Article 4 : Monsieur Le Maire, les Services de Police et de Gendarmerie, les services de l'Équipement sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Directeur de la Maison du Département Infrastructures du Montreuillois

Fait à SAINT-JOSSE,
Le 1^{er} août 2024

Le Maire,
J.C. DESCHARLE



Entretien extérieur :

A l'attention des riverains de fossés et cours d'eau :

L'entretien consiste à maintenir ou restaurer la libre circulation des eaux mais également de tout l'écosystème qu'il représente à savoir le lit et les berges y compris la ripisylve (végétation des berges).

Le riverain doit donc enlever les embâcles tels que les branches, les amas de terre ou les déchets, entretenir la végétation sur les berges. Il peut aussi réaliser un léger curage sans toutefois recalibrer la taille du fossé.

Tous autres travaux devront impérativement répondre aux obligations réglementaires telles que les porter à la connaissance de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

Cette obligation d'entretien répond aux articles 640 et 641 du code civil pour les fossés et aux articles L215-2 et L215-14 du code de l'environnement pour les cours d'eau.

Aussi si le propriétaire riverain ne maintient pas en bon état son fossé ou cours d'eau, il est susceptible d'engager sa responsabilité à l'égard des personnes subissant un défaut lié à ce défaut d'entretien.

Comptant sur votre civisme...



Dans mon cimetière aussi !

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois prévoit la mise en place de 15 actions dont celle de la **promotion du tri des déchets dans les cimetières**.

Des poubelles jaunes, noires, des bacs ou des espaces de compost pour les végétaux, parfois même des caisses pour le tri des gravats, sont ainsi installés dans vos cimetières afin de permettre le tri des déchets.

Des espaces de récupération de pots ou jardinières peuvent également être proposés.



Construction d'un nouveau colombarium dans le nouveau cimetière.

Ecole :

La rentrée des classes c'est déroulé dans de bonnes conditions. L'école de Saint Josse accueille 91 enfants répartis comme suit :

Madame Mérel (TPS / PS / MS) 21 élèves

Madame Melchior (Douay), Madame Hagneré (GS / CP) 11 élèves

Madame Ramet (CE1) 13 élèves

Madame Vambre (CE2 / CM1) 23 élèves

Monsieur Bernard, Madame Hagneré (CM1 / CM2) 23 élèves

Urbanisme et aménagement :

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois lance un dispositif visant la réhabilitation des logements privés anciens, appelé Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Ce dispositif renforcé en faveur de l'amélioration de l'habitat permet aux propriétaires occupants et aux bailleurs de bénéficier, sous certaines conditions et jusqu'en septembre 2026, d'aides financières majorées pour la réalisation de travaux dans les logements, de conseils en fiscalité ainsi que d'un accompagnement administratif et technique gratuit.

<https://www.ca2bm.fr/service-au-public/logement/operation-programmee-damelioration-de-lhabitat-opah>



En régie

AXE 3 – Bilan de la Planification urbaine – Procédures en cours

Commission n°2

Procédure : Modification du PLU de la commune de SAINT-JOSSE



Saint-Josse-sur-Mer
Villiers, Capelle, Le Moulinet, Valencendre

- **Objet de la procédure : Modification du règlement écrit et graphique**

➤ *Procédure en attente: lancement au premier trimestre 2024*

Procédure en régie



Objet de la modification :

- **Correction d'erreurs de tracés au sein du règlement graphique**
(accotement de plusieurs zones constructible en N, intégration de parcelles construites en U, ...)
- **Adapter le règlement écrit**
(adapter les articles liés aux réseaux selon la spécificités des sols de la commune, adapter le retrait des constructions selon le contexte local, intégration d'une marge d'isolement obligatoire pour les constructions en second rideau, adapter l'aspect architectural selon les différents hameaux – admettre au moins un secteur pertinent pour recevoir des architectures contemporaines, adaptation des clôtures (offrir la possibilité de mur en façade de voie si traitement architectural de qualité, ...)



Montant

Lancement (parution) : 200 euros

- Etude : 0
- Had hoc : 780
- Phase enquête publique (commissaire enquêteur + parutions) : 11 000 euros
- Approbation (parution) : 150 euros

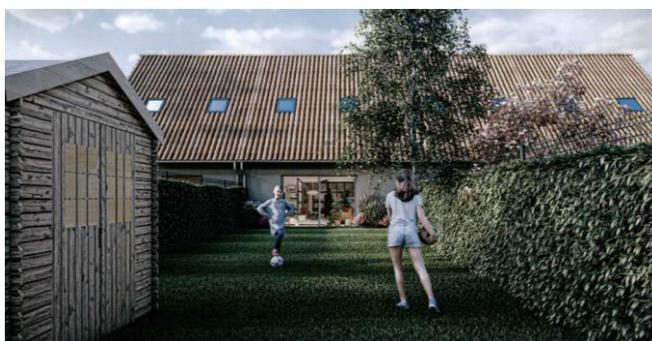
⇒ **12 130 euros**

Projets de nouveaux logements à Saint Josse

Résidence Bellevue rue Saint Barnabé, 19 maisons



Résidence rue du Calvaire 4 maisons



Domaine des Charmettes rue des Charmettes



Communication :

Les informations sont mises en ligne sur le site internet de la commune <http://www.saint-josse-sur-mer.fr/> et sur le panneau d'affichage électronique à l'extérieur près de l'entrée de la mairie. D'autres panneaux d'affichage réservés aux manifestations communales sont installés au niveau du centre bourg et des différents hameaux.

Également sur votre portable avec l'application gratuite « Panneau Pocket »

Culture et Patrimoine avec Saint Josse Europe : Journées européennes du patrimoine 21 et 22 septembre 2024

Thèmes : "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"



" LA SAISON ARTISTIQUE 2024" organisée par la "commission Culture de Saint-Josse/mer" et présentée à la Paysanne dans le cadre, UN ARTISTE - UN WEEK-END s'est tenue du 25 mai au 8 septembre. Ce fut avec la participation de 21 ARTISTES sur 15 WEEK-ENDS qui auront présenté des œuvres dans des disciplines diversifiées et de qualité. Nous avons comptabilisé plus de 700 visiteurs.

Naturellement un grand remerciement aux artistes. En clôture de cette saison, pour le dernier rendez-vous le vendredi 6 septembre, nous avons convié chaque artiste présent, ayant exposé ou pas, à accrocher à la Paysanne une de leur composition pour une EXPOSITION COLLECTIVE.



Loisirs fêtes et sports : contact : fs.stjosse@free.fr

L'Association Loisirs, Fêtes et Sports à mis en place 2 évènements en 2024

Brocante du mois de juin, toujours un succès malgré la pluie du début de la journée.

Le marché de Noël aura lieu les samedi 14 après midi et dimanche 15 décembre de 10h à 17 h dans la Salle Carpentier (inscription en mairie) .

Activité FITNESS : salle fitness à côté de la médiathèque le lundi : CONTACT : D. CALIPPE : 06.71.57.60.44

Le SALON DES PEINTRES (Association L.F.S.)

Lieu : SALLE CARPENTIER à Saint-Josse/mer.

Cette année le salon a connu un beau succès lors du week-end de Pâques grâce à la présence d'artiste de grand talent.

Prochain salon : **Samedi 19 avril, Dimanche 20 et lundi 21 avril 2024**



Les artistes du salon des peintres 2024

Le club de couture au bonheur des fils, au sein de Loisirs, fêtes et sports a repris ses activités de couture

broderies, tricot et crochets les lundis et jeudis de 14h à 17h salle des associations de l'ancienne poste



Contact Marie Claude Duquesnoy 06 85 13 05 59

D'autres sections vous sont ouvertes (danse folk, fitness et couture, échecs)

La danse Folk L'atelier de danses folks reprend le jeudi 12 septembre à 20 heures. Salle Carpentier.

Les prochaines dates sont :

Jeudi 26 septembre

Jeudi 10 et 24 octobre

Jeudi 7 et 21 novembre

Jeudi 5 et 19 décembre

Ouvert à tous même débutants, un cercle, une gavotte, une scottish, une polka...

Renseignements au 06 77 11 92 94

Danse Country et Line

Le mercredi de 19 H 00 à 20 H 00

Salle Carpentier,

Prévoir des chaussures adaptées, style baskets légères ou sneakers.

Renseignements et inscriptions au 06 18 21 21 54

Centre de Loisirs

Le centre de loisirs de St Josse a fonctionné cet été 2024 du 8 juillet au 2 août 2024, soit 4 semaines avec 5 groupes d'enfants (3-4, 4-6, 6-9, 9-11 et ados) et une équipe d'animation de 15 personnes.

Chaque semaine, le centre a tourné à une moyenne de 128 enfants.

Cette année le thème du centre fût les jeux olympiques.

Les enfants ont pu participer à 2 veillées où ils restaient manger (barbecue, croque-monsieur) et participer à la soirée (kermesse boum), jusqu'à 22h30. Pour les ados et les 9-11, les veillées étaient suivies d'une nuit de camping. Une réussite puisqu'elles furent fort appréciées par les enfants et les parents (selon les témoignages).

Cette année, les sorties hebdomadaires furent :

- La 1^{ère} semaine mardi playa tour à Berck et mercredi patinoire à St martin les Boulogne (9-11, ados) et le mercredi Sunset kids à Berck (3-4ans, 4-6ans, 6-9ans).
Sortie vtt pour les volontaires 9-11ans et ados.
- La 2^{ème} semaine mardi poney à Campigneulles les Grandes pour les 3-4, 4 6 et le mercredi accrobranche à Camiers (6-9,9-11 et ados)
Initiation à l'astronomie pour les 3 4, 4 6, 6 9.
- La 3^{ème} semaine le mardi sortie VTT pour les volontaires ados,
Sensibilisation au tri des déchets avec la Ca2bm pour tous les groupes.
Initiation aux gestes de premiers secours pour les ados.
- La 3^{ème} semaine le mercredi opale laser à Merlimont (9-11 et ados) et visite du zoo de Fort Mardyck (3-4, 4-6 et 6-9)
- La 4^{ème} semaine le jeudi Cosmic park à Calais (3-4, 4-6, 6-9) , calais jump (9-11 et Ados).

La dernière semaine, nous avons eu le spectacle du centre qui pour la troisième fois s'est déroulé en extérieur sur le terrain synthétique.

Très bon centre de loisirs, où nous avons connu les conditions climatiques des 4 saisons.

Si le centre vous intéresse vous pouvez contacter CALIPPE Dimitry au 06/71/57/60/44

Le centre sera ouvert à la Toussaint, février, avril et l'été prochain.





OMS Saint Josse

Le concours de pétanque organisé par Alain et Evelyne Justine le 14 juillet a rencontré un franc succès comme tous les ans

La course « la Judocienne » du 15 août n'a pu être organisée cette année en raison des restes des tempêtes de cet hiver sur le circuit



SAINT JOSSE TENNIS DE TABLE

L'association SAINT JOSSE TENNIS DE TABLE se porte bien et la vingtaine de pratiquants prend plaisir à se renvoyer la balle en toute convivialité sur Les 5 tables du club occupées chaque mardi et vendredi soir.

Les joueurs prennent plaisir à pratiquer ce sport pour préserver leur santé ! il n'y a qu'à voir l'échelle des âges : plus de 70 ans = 3, plus de 60 ans= 8, plus de 55 ans= 5, plus de 45 ans= 4.

Hélas, nous n'avons pas de jeunes adhérents alors profitons des Jeux Olympique pour amener de nouveaux joueurs !

Entraînements le mardi et vendredi de 18 heures à 20 heures 30. Plus le jeudi de 18 h à 20 h à la salle des sports de Cucq en partenariat avec le Club de tennis de table.

Nous avons 3 équipes engagées en championnat UFOLEP dont **les rencontres se jouent le samedi après-midi salle Carpentier**: 2 équipes en division Honneur dont la première lutte pour la 1ère place avec Preures et une équipe « de copains » en 3ème division. Nous participons également à la coupe des « increvables », réservée aux plus de 55 ans, avec 2 équipes engagées, et aux compétitions individuelles !

Contact : Jacques Bécourt 06 12 89 22 07



Réunion du bureau UFOLEP de secteur

Dernières informations

Lors des championnats de France d'équitation 2024, plusieurs cavalières de St Josse se sont distinguées :

Mélanie Verneuil : Médaille d'argent dans la discipline TREC catégorie Club 1 équipe

Angéline Golliot : Médaille d'or dans la discipline CSO catégorie Club 2 Major Excellence

Elise Choteau, Aurèle Choteau en CSO Poney 2D équipe minime et 6

Ces cavalières du club du Touquet portent haut notre village ! Félicitations à elles.

AGENCE POSTALE TOUS LES MATINS SAUF SAMEDI DE 9H à 12 H

LES ACTIVITES JEUNESSE : CONTACT : D. CALIPPE : 06.71.57.60.44

SALLE CARPENTIER Ou extérieur

MINI TENNIS

(6 à 11 ans)

Début le 16 septembre 2024

LUNDI 16H45-18H00

PLACES LIMITEES A 6 ENFANTS

Les enfants peuvent être pris en charge dès la sortie de l'école.



FOOTBALL groupement Cucq /St Josse

TERRAIN SYNTHETIQUE

ESPACE SPORTIF ALBERT FLAHAUT

CHEMIN ST BARNABE

TERRAIN MUNICIPAL DE CUCQ

AVENUE DES SPORTS

Début mercredi 04/09/24 à CUCQ

U6, U7, U8, U9 (débutant)

Né(e)s en 2019, 2018, 2017, 2016

MERCREDI 10H-11H30

U10, U11 (poussins) Né(e)s en 2015,2014

MERCREDI 13H30 à 15H00

+

VENDREDI 17H15 à 18H30 à St Josse pour un groupe d'enfants

ET u 12, u13 (benjamins) Né(e)s en 2013,2012

MERCREDI 15H 15 à 16H45

+

LUNDI 18H à 19h30

Inscription : 115€ (inclus prix de licence, haut et bas de jogging + chaussettes) (tarif dégressif à partir de 2 licences)

BABY foot en association avec le groupement

Cucq St Josse (30 euros l'inscription)

(Né(e)s en 2020,)

Favoriser l'éveil sportif des enfants au travers de parcours de motricité, de jeux collectifs et ludiques

Début le 11 septembre 2024

MERCREDI 10H00-11H00 à Cucq

PLACES LIMITEES A 16 ENFANTS

MULTISPORT

(7 à 11 ans) (CP au Cm2)

Travail par période (activités différentes) : Lancer, ultimate, gymnastique, tennis de table etc...

Début le 19 septembre 2024

Les enfants peuvent être pris en charge dès la sortie de l'école.

Le JEUDI de 16H45-17H45

Inscription : 40€ par activité

